

# FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ

Date de préparation 11-mars-2010

Date de révision 13-mars-2024

Numéro de révision 8

## 1. Identification

Nom du produit Vinylmagnesium chloride, 1.5M (13 wt.%) solution in THF

AC252590000; AC252591000; AC252598000 Cat No.:

**Synonymes** Aucun renseignement disponible

Utilisation recommandée Produits chimiques de laboratoire.

Utilisations contre-indiquées Aliments, médicaments, pesticides ou produits biocides.

Acros Organics

One Reagent Lane

Fair Lawn, NJ 07410

## Données du fournisseur de la fiche de sécurité

Company

Importateur / Distributeur

Fisher Scientific 112 Colonnade Road, Ottawa, ON K2E 7L6.

Canada

Tel: 1-800-234-7437

**Fabricant** 

Fisher Scientific Company One Reagent Lane Fair Lawn, NJ 07410 Tel: (201) 796-7100

Numéro d'appel d'urgence

For information **US** call: 001-800-227-6701 / **Europe** call: +32 14 57 52 11 Emergency Number US:001-201-796-7100 / Europe: +32 14 57 52 99 CHEMTREC Tel. No. US:001-800-424-9300 / Europe:001-703-527-3887

# 2. Identification des dangers

Classification

Classé comme dangereux en vertu du Règlement sur les produits dangereux (DORS / **Classification WHMIS 2015** 

2015-17)

Liquides inflammables Catégorie 2

Substances/mixtures which, in contact with water, emit Catégorie 1 Gaz = Ethene

flammable gases

Catégorie 4 Toxicité orale aiguë Catégorie 1 B Corrosion cutanée/irritation cutanée Catégorie 1 Lésions oculaires graves/irritation oculaire Cancérogénicité Catégorie 2

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition Catégorie 3

unique)

Organes cibles - Appareil respiratoire, Système nerveux central (SNC).

Dangers physiques non classés ailleurs Catégorie 1

Réagit violemment au contact de l'eau Peut former des peroxydes explosifs

#### Éléments d'étiquetage

#### Mot indicateur

Danger

## Mentions de danger

Liquide et vapeurs très inflammables

Dégage, au contact de l'eau, des gaz inflammables qui peuvent s'enflammer spontanément

Nocif en cas d'ingestion

Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires

Peut irriter les voies respiratoires

Peut causer de la somnolence et des étourdissements

Susceptible de provoquer le cancer

Réagit violemment au contact de l'eau

Peut former des peroxydes explosifs



#### Conseils de prudence

#### Prévention

Se procurer les instructions avant l'utilisation

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

Éviter tout contact avec l'eau

Maintenir le récipient fermé de manière étanche

Tenir loin de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et autres sources d'inflammation. Défense de fumer

Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception

Utiliser un matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/antidéflagrant

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé

Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles

Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques

Manipuler et stocker le contenu sous gaz inerte. Protéger de l'humidité

# Intervention

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher

EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ médecin

Rincer la bouche

NE PAS faire vomir

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation

En cas d'incendie: Utiliser du sable sec, du produit chimique en poudre ou une mousse anti-alcool pour l'extinction

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Enlever avec précaution les particules déposées sur la peau. Rincer à l'eau fraîche

## **Entreposage**

Garder sous clef

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche

Stocker dans un endroit sec. Stocker dans un récipient fermé

#### Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

#### Other Hazards

Sensible à la lumière

# 3: Composition/informations sur les composants

| Composant            | No. CAS   | % en poids |
|----------------------|-----------|------------|
| Tetrahydrofuranne    | 109-99-9  | 87         |
| Chlorovinylmagnesium | 3536-96-7 | 13         |

# 4. Premiers soins

Conseils généraux Présenter cette fiche signalétique au médecin traitant. Une consultation médicale

immédiate est requise.

Contact avec les yeux Rincer immédiatement avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières,

pendant au moins quinze minutes. Une consultation médicale immédiate est requise.

Contact avec la peau Laver immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Retirer et laver

les vêtements et les gants contaminés, y compris l'intérieur, avant de les réutiliser. Appeler

immédiatement un médecin.

**Inhalation** Si la victime ne respire pas, administrer la respiration artificielle. Retirer la victime de la

zone d'exposition, la faire s'allonger. Ne pas utiliser la méthode bouche-à-bouche si la victime a ingéré ou inhalé la substance, appliquer la respiration artificielle à l'aide d'un masque de poche muni d'une valve à sens unique ou autre appareil médical approprié.

Appeler immédiatement un médecin.

Ingestion NE PAS faire vomir. Nettoyer la bouche avec de l'eau. Ne jamais rien administrer par la

bouche à une personne inconsciente. Appeler immédiatement un médecin.

Symptômes et effets les plus

importants

Cause des brûlures, quelles que soient les voies d'exposition. Les symptômes d'une surexposition peuvent comprendre des maux de tête, des vertiges, de la fatigue, des nausées et des vomissements: Le produit est une matière corrosive. Ne pas effectuer de lavage gastrique, ne pas faire vomir. Vérifier l'absence de perforation stomacale ou œsophagique: L'ingestion cause une enflure grave, une grave lésion aux tissus délicats et un danger de perforation: L'inhalation de concentrations élevées de vapeurs peut causer des symptômes comme des maux de tête, des vertiges, une fatigue, des nausées et des

vomissements: Provoque une dépression du système nerveux central

Notes au médecin Traiter en fonction des symptômes

# 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), Produit chimique, Sable sec, Mousse antialcool. Une eau

atomisée peut être utilisée pour refroidir les contenants fermés.

Moyens d'extinction inappropriés NE PAS UTILISER D'EAU

Point d'éclair -17 °C / 1.4 °F

**Méthode -** (sur la base des composants)

Température d'auto-inflammation 230 °C / 446 °F

## Limites d'explosivité

Supérieures11 vol %Inférieure2.0 vol %

Sensibilité aux chocs Aucun renseignement disponible Sensibilité aux décharges Aucun renseignement disponible

électrostatiques

#### Dangers spécifiques du produit

Une décomposition thermique peut mener à l'émission de gaz et de vapeurs irritants. Le produit cause des brûlures aux yeux, à la peau et aux muqueuses. Réagit violemment au contact de l'eau. Inflammable. Les contenants peuvent exploser lorsque chauffés. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. Les vapeurs peuvent remonter jusqu'à la source d'ignition et causer un retour de flammes.

## Produits de combustion dangereux

Ethene. Monoxyde de carbone (CO). Dioxyde de carbone (CO2). Chlorure d'hydrogène gazeux. Oxydes de magnésium. Hydroxydes de magnésium.

## Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète. Une décomposition thermique peut mener à l'émission de gaz et de vapeurs irritants.

| N | F | Р | Α |
|---|---|---|---|
|---|---|---|---|

| Santé | Inflammabilité | Instabilité | Dangers physiques |
|-------|----------------|-------------|-------------------|
| 3     | 3              | 2           | W                 |

## 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions personnelles

S'assurer une ventilation adéquate. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Évacuer le personnel vers des endroits sécuritaires. Tenir les gens à l'écart des, et contre le vent par rapport aux, déversements/fuites. Éliminer toutes les sources d'inflammation. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Précautions environnementales

Ne doit pas être rejeté dans l'environnement.

Méthodes de confinement et de nettoyage

Absorber avec une matière absorbante inerte. Garder dans des contenants fermés appropriés pour élimination. Eviter que la matière déversée touche à l'eau. Éliminer toutes les sources d'inflammation. Utiliser des outils anti-étincelles et du matériel antidéflagration.

## 7. Manutention et stockage

#### Manutention

Porter de l'équipement de protection individuelle/du visage. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Utiliser seulement sous une hotte contre les vapeurs de produits chimiques. Ne pas respirer les brouillards/vapeurs/aérosols. Ne pas ingérer. En cas d'ingestion, demander immédiatement une assistance médicale. Éviter tout contact avec l'eau. Si l'on craint une production de peroxyde, ne pas ouvrir ni déplacer le récipient. Tenir à l'écart des flammes, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Pour éviter l'iinflammation des vapeurs organiques par la décharge d'électricité statique, toutes les parties en métal des équipements utilisés doivent être mises à la masse. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

#### Entreposage.

Zone contenant des substances inflammables. Conserver sous atmosphère inerte. Durée de conservation de 12 mois. Peut former des peroxydes explosifs en cas de stockage prolongé. Les conteneurs doivent être datés lors de leur ouverture et testé périodiquement pour la présence de peroxydes. En cas de formation de cristaux dans un liquide peroxydable, la peroxydation peut s'être produite et le produit doit être considéré comme étant extrêmement dangereux. Dans ce cas, le conteneur doit être ouvert à distance par des professionnels. Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes. Tenir à l'écart de l'eau et l'humidité. Lieu pour matière corrosive. Matières incompatibles. Agents oxydants forts.

# 8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

## Directives relatives à l'exposition

| Composant         | Alberta       | Colombie-Brita | Ontario       | Québec       | ACGIH TLV     | OSHA PEL              | NIOSH          |
|-------------------|---------------|----------------|---------------|--------------|---------------|-----------------------|----------------|
|                   |               | nnique         |               |              |               |                       |                |
| Tetrahydrofuranne | TWA: 50 ppm   | TWA: 50 ppm    | TWA: 50 ppm   | TWA: 100 ppm | TWA: 50 ppm   | (Vacated) TWA:        | IDLH: 2000 ppm |
|                   | TWA: 147      | STEL: 100 ppm  | STEL: 100 ppm | TWA: 300     | STEL: 100 ppm | 200 ppm               | TWA: 200 ppm   |
|                   | mg/m³         | Skin           | Skin          | mg/m³        | Skin          | (Vacated) TWA:        | TWA: 590       |
|                   | STEL: 100 ppm |                |               | _            |               | 590 mg/m <sup>3</sup> | mg/m³          |
|                   | STEL: 295     |                |               |              |               | (Vacated) STEL:       | STEL: 250 ppm  |
|                   | mg/m³         |                |               |              |               | 250 ppm               | STEL: 735      |
|                   | Skin          |                |               |              |               | (Vacated) STEL:       | mg/m³          |
|                   |               |                |               |              |               | 735 mg/m <sup>3</sup> |                |
|                   |               |                |               |              |               | TWA: 200 ppm          |                |
|                   |               |                |               |              |               | TWA: 590              |                |
|                   |               |                |               |              |               | mg/m³                 |                |

#### Légende

ACGIH - American Conference of Governmental Industrial Hygienists (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux)

OSHA - Sécurité et administration de la santé

NIOSH: NIOSH - National Institute for Occupational Safety and Health

#### Mesures techniques

Utiliser seulement sous une hotte contre les vapeurs de produits chimiques. S'assurer que des douches oculaires et des douches de sécurité sont situées à proximité de

l'emplacement des postes de travail. Utiliser un matériel électrique/de

ventilation/d'éclairage/antidéflagrant. Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier

dans des zones confinées.

Dès que possible, mettre en place des mesures de contrôle technique comme l'isolement ou le confinement du procédé, l'introduction de modifications du procédé ou de l'équipement pour minimiser les rejets ou les contacts, et l'utilisation de systèmes de ventilation correctement conçus pour maîtriser les matières dangereuses à la source

## Équipement de protection individuelle

Protection des yeux Lunettes de sécurité

Protection des mains Porter des vêtements et des gants de protection appropriés pour éviter toute exposition

cutanée.

| Matériau des gants   | Le temps de passage         | Épaisseur des gants | Commentaires à gants    |
|----------------------|-----------------------------|---------------------|-------------------------|
| Caoutchouc butylique | Voir les recommandations du | -                   | Protection contre les   |
|                      | fabricant                   |                     | éclaboussures seulement |

Inspecter les gants avant de l'utiliser

Veuillez observer les instructions concernant la perméabilité et le temps de pénétration qui sont fournies par le fournisseur de gants.

(Consulter le fabricant / fournisseur pour des informations)

S'assurer que les gants sont appropriés pour la tâche

compatibilité chimique, dextérité, conditions opérationnelles, Susceptibilité utilisateur, par exemple effets de sensibilisation Prendre également en considération les conditions locales spécifiques dans lesquelles le produit est utilisé, telles qu Enlever les gants avec soin en évitant la contamination cutanée

#### **Protection respiratoire**

Lorsque les travailleurs sont exposés à des concentrations qui excèdent la limite d'exposition, ils doivent utiliser des appareils respiratoires approuvés appropriés. Observer la norme 29CFR 1010.134 de l'OSHA relative aux respirateurs. Si nécessaire, toujours porter un respirateur approuvé par NIOSH.

Pour protéger le porteur, l'équipement de protection respiratoire doit être correctement ajusté, utilisé et entretenu **Type de filtre recommandé**: Gaz et vapeurs organiques filtre Type A Brun conforme au EN14387

Lorsque PRE est utilisé un test d'adéquation du masque doit être effectuée

## Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Aucun renseignement disponible.

## Mesures d'hygiène

Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Retirer et laver les vêtements et les gants contaminés, y compris l'intérieur, avant de les réutiliser. Se laver les mains avant les pauses et après le travail.

# 9. Propriétés physiques et chimiques

État physiqueLiquideAspectJaune foncéOdeurInodore

Seuil de perception de l'odeur Aucun renseignement disponible PH Aucun renseignement disponible

Point/intervalle de fusion

Point/intervalle d'ébullition

Point d'éclair

Aucune donnée disponible

66 °C / 150.8 °F

-17 °C / 1.4 °F

Méthode -(sur la base des composants)Taux d'évaporationAucun renseignement disponible

Inflammabilité (solide, gaz)

Non applicable

Limites d'inflammabilité ou d'explosion

Supérieures 11 vol % 2.0 vol % Pression de vapeur 200 mbar @ 20 °C

Densité de vapeur 2.99

Densité 0.980

Solubilité Réagit violemment au contact de l'eau Coefficient de partage octanol: eau Aucune donnée disponible

Coefficient de partage octanol: eauAucune donnée disporTempérature d'auto-inflammation230 °C / 446 °F

Température de décomposition

Aucun renseignement disponible

Viscosité

Aucun renseignement disponible

Formule moléculaire C2 H3 Cl Mg Masse moléculaire 86.81

# 10. Stabilité et réactivité

Danger de réaction Oui

Stabilité Sensible à l'humidité. Sensibilité à la lumière. Peut former des peroxydes explosifs. Réagit

violemment au contact de l'eau en dégageant des gaz extrêmement inflammables.

Conditions à éviter Produits incompatibles. Excès de chaleur. Tenir à l'écart des flammes, des surfaces

chaudes et des sources d'inflammation. Exposition à de l'air humide ou à de l'eau. Températures extrêmes et lumière directe du soleil. Craint la lumière. Exposition à

l'humidité.

Matières incompatibles Agents oxydants forts

dangereux

Produits de décomposition

Ethene, Monoxyde de carbone (CO), Dioxyde de carbone (CO2), Chlorure d'hydrogène

gazeux, Oxydes de magnésium, Hydroxydes de magnésium

**Polymérisation dangereuse** Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

Réactions dangereuses Aucun dans des conditions normales de traitement. Réagit violemment au contact de l'eau.

# 11. Données toxicologiques

Toxicité aiguë

Renseignements sur le produit

**DL50 par voie orale** Catégorie 4. ATE = 300 - 2000 mg/kg.

**DL50** par voie cutanée Compte tenu des données ATE, les critères de classification ne sont pas remplis. ATE >

2000 mg/kg.

Vapeur CL50 Compte tenu des données ATE, les critères de classification ne sont pas remplis. ATE > 20

mg/l.

Renseignements sur les

composants

| Composant         | DL50 orale         | DL50 épidermique      | LC50 Inhalation     |
|-------------------|--------------------|-----------------------|---------------------|
| Tetrahydrofuranne | 1650 mg/kg ( Rat ) | > 2000 mg/kg (Rabbit) | 180 mg/L (Rat) 1 h  |
|                   |                    |                       | 53.9 mg/L (Rat) 4 h |

**Toxicologically Synergistic** 

Aucun renseignement disponible

**Products** 

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Irritation Cause des brûlures, quelles que soient les voies d'exposition

Sensibilisation Aucun renseignement disponible

Cancérogénicité Le tableau ci-dessous indique si chaque agence a inscrit un ingrédient comme un

cancérogène. Effet cancérogène suspecté - preuves insuffisantes.

| Composant            | No. CAS   | CIRC           | NTP            | ACGIH          | OSHA           | Mexique        |
|----------------------|-----------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|
| Tetrahydrofuranne    | 109-99-9  | Group 2B       | Non inscrit(e) | A3             | X              | A3             |
| Chlorovinylmagnesium | 3536-96-7 | Non inscrit(e) |

ACGIH: (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux)

A1 - cancérogène connu pour l'être humain

A2 - cancérogène suspecté pour l'être humain

A3 - cancérogène chez l'animal

ACGIH: (Conférence américaine des hygiénistes industriels

gouvernementaux)

Effets mutagènes Aucun renseignement disponible

**Effets sur la reproduction** Aucun renseignement disponible.

Effets sur le développement Aucun renseignement disponible.

**Tératogénicité** Aucun renseignement disponible.

STOT - exposition unique Appareil respiratoire Système nerveux central (SNC)

STOT - exposition répétée Aucun connu

Danger par aspiration Aucun renseignement disponible

Symptômes / effets, aigus et différés

Les symptômes d'une surexposition peuvent comprendre des maux de tête, des vertiges, de la fatigue, des nausées et des vomissements: Le produit est une matière corrosive. Ne pas effectuer de lavage gastrique, ne pas faire vomir. Vérifier l'absence de perforation stomacale ou œsophagique: L'ingestion cause une enflure grave, une grave lésion aux tissus délicats et un danger de perforation: L'inhalation de concentrations élevées de vapeurs peut causer des symptômes comme des maux de tête, des vertiges, une fatigue,

des nausées et des vomissements: Provoque une dépression du système nerveux central

Renseignements sur les perturbateurs endocriniens

| Composant         | UE - Liste de perturbateurs<br>endocriniens potentiels | UE - Perturbateurs<br>endocriniens - substances<br>évaluées | Japon - Renseignements sur le<br>perturbateur endocrinien |
|-------------------|--|---|---|
| Tetrahydrofuranne | Group III Chemical                                     | Non applicable  | Non applicable  |

Autres effets nocifs Des effets tumorigènes ont été signalés chez des animaux expérimentaux.

# 12. Données écologiques

## Écotoxicité

Ne pas jeter les résidus à l'égout. Ne pas déverser dans des eaux de surface ou un système d'égouts sanitaires. Le produit ne doit pas contaminer les eaux souterraines. Réagit avec l'eau donc pas de données sur l'écotoxicité de la substance est disponible.

| Composant         | Algue d'eau douce | Poisson d'eau douce        | Microtox       | Daphnia magna         |
|-------------------|-------------------|----------------------------|----------------|-----------------------|
| Tetrahydrofuranne | Non inscrit(e)    | 2160 mg/l LC50 = 96 h      | Non inscrit(e) | EC50 48 h 3485 mg/l   |
|                   |                   | Pimephales promelas        |                | EC50: >10000 mg/L/24h |
|                   |                   | Leuciscus idus: LC50: 2820 |                |                       |
|                   |                   | mg/L/48h                   |                |                       |

Persistance et dégradabilité Une persistance est peu probable d'après les informations fournies.

**Bioaccumulation** Aucun renseignement disponible.

Mobilité Mobilité probable dans l'environnement en raison de sa volatilité.

| Composant         | Log Poctanol/eau |
|-------------------|------------------|
| Tetrahydrofuranne | 0.45             |

# 13. Données sur l'élimination

#### Méthodes d'élimination

Les entités générant des déchets chimiques doivent vérifier si la substance chimique rejetée est classée comme déchet dangereux. Les entités générant des déchets doivent également consulter les réglementations locales, régionales et nationales sur les déchets dangereux pour garantir une classification totale et précise.

| Composant                    | RCRA - déchets de série U | RCRA - déchets de série P |  |  |
|------------------------------|---------------------------|---------------------------|--|--|
| Tetrahydrofuranne - 109-99-9 | U213                      | -                         |  |  |

# 14. Informations relatives au transport

**DOT** 

No ONU UN3399

Nom officiel d'expédition Organometallic substance, liquid, water-reactive, flammable

Nom technique Tetrahydrofuran, Chlorovinylmagnesium

Classe de danger 4.3
Groupe d'emballage

TMD

No ONU UN3399

Nom officiel d'expédition Organometallic substance, liquid, water-reactive, flammable

Classe de danger 4.3
Classe de danger subsidiaire 3
Groupe d'emballage |

Groupe a embanage

**IATA** 

No ONU UN3399

Nom officiel d'expédition Organometallic substance, liquid, water-reactive, flammable

Classe de danger 4.3 Classe de danger subsidiaire 3 Groupe d'emballage

IMDG/IMO

No ONU UN3399

Nom officiel d'expédition ORGANOMETALLIC SUBSTANCE, LIQUID, WATER-REACTIVE, FLAMMABLE

Classe de danger 4.3
Classe de danger subsidiaire 3
Groupe d'emballage |

# 15. Informations sur la règlementation

#### Inventaires internationaux

# Vinylmagnesium chloride, 1.5M (13 wt.%) solution in THF

| Composant            | No. CAS   | DSL | NDSL | TSCA | TSCA Inventory<br>notification -<br>Active-Inactive | EINECS    | ELINCS | NLP |
|----------------------|-----------|-----|------|------|---|-----------|--------|-----|
| Tetrahydrofuranne    | 109-99-9  | Х   | -    | Х    | ACTIVE  | 203-726-8 | -      | -   |
| Chlorovinylmagnesium | 3536-96-7 | -   | Х    | Х    | ACTIVE  | 222-575-9 | -      | -   |

| Composant            | No. CAS   | IECSC | KECL     | ENCS | ISHL | TCSI | AICS | NZIoC | PICCS |
|----------------------|-----------|-------|----------|------|------|------|------|-------|-------|
| Tetrahydrofuranne    | 109-99-9  | X     | KE-33454 | Х    | Х    | Х    | Х    | Х     | Х     |
| Chlorovinylmagnesium | 3536-96-7 | -     | _        | Х    | Х    | Х    | Х    | -     | -     |

#### Légende:

X - Inscrit '-' - Not Listed

KECL - NIER number or KE number (http://ncis.nier.go.kr/en/main.do)

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

**IECSC** - Chinese Inventory of Existing Chemical Substances

KECL - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée

ENCS - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles

AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

#### Canada

FDS conforme aux dispositions de la norme canadienne - Partie 4, annexes 1 et 2 du Règlement sur les produits dangereux (RSD) et conforme aux exigences du Règlement sur les produits dangereux (alinéa 13 (1) a) de la Loi sur les produits dangereux (HPA)).

| NPRI                                  | Agence Canadienne de<br>Protection de l'Environnement<br>(CEPA) - Liste des substances<br>toxiques | Le Plan de gestion des produits chimiques du Canada (CEPA)   |
|---------------------------------------|--|--|
| · · · · · · · · · · · · · · · · · · · |  |  |
|                                       |  | Protection de l'Environnement (CEPA) - Liste des substances toxiques  Part 5, Individual Substances Part 4 |

## Autres réglementations internationales

# Autorisation/Restrictions selon EU REACH

| Composant         | substances soumises à | REACH (1907/2006) - Annexe XVII -<br>Restrictions applicables à<br>certaines substances dangereuses | 1907/2006) article 59 - Liste |
|-------------------|-----------------------|---|-------------------------------|
| Tetrahydrofuranne | -                     | Use restricted. See item 75. (see link for restriction details)                                     | •                             |

## Liens REACH

https://echa.europa.eu/substances-restricted-under-reach

# Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

|   | Composant            | No. CAS   | OECD HPV       | Des polluants<br>organiques<br>persistants | Potentiel de<br>destruction de<br>l'ozone | Restriction des substances dangereuses (RoHS) |
|---|----------------------|-----------|----------------|--|---|---|
|   | Tetrahydrofuranne    | 109-99-9  | Inscrit(e)     | Non applicable                             | Non applicable                            | Non applicable                                |
| [ | Chlorovinylmagnesium | 3536-96-7 | Non applicable | Non applicable                             | Non applicable                            | Non applicable                                |

| Composant | No. CAS | La directive Seveso | Directive Seveso III | Rotterdam        | Basel Convention  |
|-----------|---------|---------------------|----------------------|------------------|-------------------|
| •         |         | III (2012/18/EU) -  | (2012/18/CE) -       | Convention (PIC) | (Hazardous Waste) |
|           |         | Quantités de        | Quantités de         |                  | ,                 |

|                      |           | qualification pour la<br>notification des<br>accidents majeurs | qualification pour<br>Exigences relatives<br>aux rapports de<br>sécurité |                |                |
|----------------------|-----------|--|--|----------------|----------------|
| Tetrahydrofuranne    | 109-99-9  | Non applicable   | Non applicable   | Non applicable | Non applicable |
| Chlorovinylmagnesium | 3536-96-7 | Non applicable   | Non applicable   | Non applicable | Non applicable |

# 16. Autres informations

Préparée par Affaires réglementaires

Email: EMSDS.RA@thermofisher.com

Date de préparation11-mars-2010Date de révision13-mars-2024Date d'impression13-mars-2024

Sommaire Ce document a été mis à jour pour se conformer aux exigences du SIMDUT 2015 pour

s'aligner sur le Système général harmonisé (SGH) pour la classification et l'étiquetage des

produits chimiques.

## Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte

# Fin de la fiche de données de sécurité